

L'EXPERIENCE INEGALE DE LA TRANSITION A KINSHASA

par Tom De Herdt, Wim Marivoet et Stefaan Marysse¹

Abstract

We attempt to look at the everyday consequences in Kinshasa of the Political Transition, officially announced at the 24th of April 1990 and expected to be closed with the upcoming presidential elections in the Democratic Republic of the Congo. The empirical material to do so is provided by an (ex ante) household survey organized in 1986 and an (quasi ex post) household survey organized in 2004. Though the exercise is fraught with severe methodological problems, some salient facts can be distilled nevertheless. To begin with, the available evidence unanimously points to a slight increase in living circumstances (as measured by per person consumer expenditures), contrary to the official macro data. Further, given an increase in inequality, it is well possible that the period of Transition has been experienced in an increasingly unequal way. Third, among the major changes one can observe the increasing connection of Kinshasa to the World (food) markets. Meanwhile, the level of education of the principal income earner is one of the main predictors of the level of consumption, even in a thoroughly informalised economy.

1. INTRODUCTION

«Très chers compatriotes, nous voici pour la troisième fois au rendez-vous de l'histoire»². En effet, l'histoire a confirmé ces premiers mots du discours de feu le président Mobutu en ce mardi 24 avril 1990. Il marque le début pas tellement d'un «nouveau Zaïre ...», sûr de lui, fort du grand génie créateur de son peuple, conscient de sa place au cœur de l'Afrique, capable désormais d'affronter avec foi et sérénité, assurance et dignité les défis de l'an 2000», mais aussi d'une série d'événements et de nouvelles dynamiques sur toute l'étendue du pays et dont les effets se font sentir bien au-delà du niveau politique, dit-on. Mais jusqu'où précisément ? Jusque et y compris dans le panier de la ménagère ? Et si oui, quelle forme a pris la transition à ce niveau ? C'est la question centrale de cet article.

Nous commençons d'abord avec quelques observations méthodologiques. Nous introduisons 'l'Enquête 1-2-3' comme une nouvelle source d'information sur l'évolution des budgets ménagers à Kinshasa. Ensuite, nous comparons ces données avec celles des enquêtes antérieures afin de déceler les tendances centrales. On analyse d'abord les tendances

¹ Les auteurs tiennent à remercier Joseph Houyoux, Alexis Lukaku Nzinga, Eric Tollens et Léon de Saint Moulin pour leurs commentaires, suggestions et appui lors de la préparation de ce texte. Une première discussion des résultats a eu lieu lors de la 'Table Ronde sur la Croissance Economique et le Développement Humain en Afrique Subsaharienne' à Kinshasa (FCK-Limete, janvier 2006).

² Discours de Mobutu du 24 avril 1990, téléchargé le 9 mai 2006 de <http://www.congonline.com/Histoire/disMobutu%2024%20avril%201990.htm>.

générales, on étudie ensuite l'évolution de l'inégalité pendant la transition. Nous concluons avec des implications de politique et des suggestions pour des analyses ultérieures.

2. LA LUMIERE SUR LA TRANSITION

A la recherche d'une réponse, nous nous sommes retrouvés d'emblée dans la position du fameux ivrogne qui était à la recherche de la clé de sa maison. Il avait perdu sa clé juste devant la porte d'entrée, mais il la cherchait plutôt en dessous de la lanterne un peu plus loin dans la rue, arguant qu'il fallait chercher là où il y avait de la lumière. La lumière dont nous parlons dans ce cas-ci, c'est une enquête représentative, ou mieux encore, deux enquêtes représentatives qui permettent une comparaison dans le temps. Sans cette lumière, pas de chance de trouver la clé. Bien entendu, il y a quand même les données des instances officielles et il y a des sources d'information éparpillées, produites de manière plus ou moins régulière et étant de qualité plus ou moins variable, qui permettent de se faire une idée dans l'entre-temps, mais qui brillent surtout parce que c'est l'obscurité qui domine. Et bien sûr, la porte d'entrée (c.-à-d. la série d'événements et de nouvelles dynamiques dont nous parlions ci-dessus) reste un point de référence important à ne pas perdre de vue non plus. Ceci dit, quelle est la probabilité pour que nous puissions chasser l'obscurité avec l'information fournie par la nouvelle Enquête 1-2-3 ?

Toutefois, l'enquête 1-2-3, financée par les bailleurs de fonds bilatéraux et organisée par l'Institut national de la statistique de la RDC, en étroite collaboration avec une équipe d'AFRISTAT, est une source d'information précieuse et en fait incomparable du point de vue qualité et quantité. L'enquête a été administrée d'abord à Kinshasa, comme phase pilote (2100 ménages). Le volet budgétaire de l'enquête (module 3) a été administré aux mois d'octobre-novembre 2004 à Kinshasa. Au moment où nous écrivons ce texte, on est en train de dépouiller les enquêtes ayant été effectuées sur toute l'étendue du territoire au courant de l'année 2005. L'enquête a été conçue de manière à pouvoir servir en même temps comme source d'information pour élaborer une stratégie de lutte contre la pauvreté et comme point de mesure *ex ante* pour mesurer l'impact de cette stratégie après cinq ans. L'implication d'AFRISTAT dans l'organisation de l'enquête garantit aussi la comparabilité des résultats avec ceux d'autres pays (surtout francophones) où ce type d'enquête a été administrée³.

Bien que l'enquête forme donc potentiellement une source d'information d'envergure, une grande prudence est ici de mise pour différentes raisons :

³ Pour le débat international autour de l'enquête et pour un survol des premiers résultats, voir p.ex. le numéro spécial de la revue *Stateco*, BRILLEAU, A., OUEDRAOGO, E. et ROUBAUD, F., *Dossier central : 1-2-3 UEMOA*, Paris, DIAL, n° 99, 2006.

(i) *la question du changement dans la composition du panier de la ménagère doit trouver sa réponse en comparant l'enquête 1-2-3 avec une enquête budgétaire représentative comparable effectuée auprès de la même population avant le début de la transition*

En fait, à notre connaissance, il n'y a pas eu d'enquête de l'envergure de l'enquête actuelle 1-2-3 dans l'histoire du Congo/Zaïre/Congo. A moyen terme les résultats pourront être comparés avec des enquêtes plus restreintes comme les enquêtes organisées par l'UNICEF (ENSEF en 1995, MICS2 en 2001, voir axe de temps ci-dessous). Pour le moment, nous ne disposons cependant que des données pour Kinshasa en 2004, les données du reste du pays ne sont pas encore disponibles. On pourra toutefois comparer les résultats actuels avec les enquêtes budgétaires effectuées à Kinshasa en 1969, 1975 et 1986⁴. En fait, quatre enquêtes budgétaires ont été menées dans le passé auprès des ménages de Kinshasa, dont 3 se prêtent à une comparaison dans le temps⁵. Vu notre 'porte d'entrée', c.-à-d. la période de la transition, nous avons choisi de comparer surtout les résultats de l'enquête 2004 avec ceux de 1986⁶.

Toutefois, il faut bien se rendre compte qu'une enquête budgétaire ne reste qu'un instrument imparfait pour éclairer une certaine partie de la réalité. Notre expérience nous a enseigné comment des changements à première vue triviaux dans la spécification des catégories de dépenses peuvent entraîner des différences statistiquement significatives⁷. Or, en comparant les enquêtes de 1986 avec celles de 2004, nous ne parlons même plus de différences triviales : de la constitution de l'échantillon en passant par la définition d'un ménage, la formation et le suivi des enquêteurs et jusqu'à la spécification des catégories de dépenses, on peut supposer que les méthodologies des deux enquêtes budgétaires ont été différentes dans chaque phase de la procédure d'enquête, à

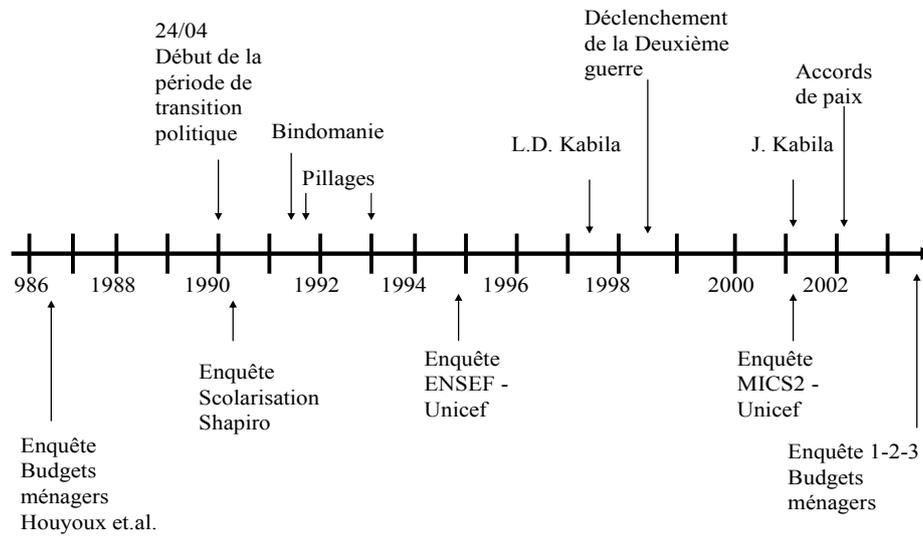
⁴ HOUYOUX, J., *Budgets ménagers, nutrition et mode de vie à Kinshasa*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre, 1973 ; SICAI, *Enquêtes démographiques et budgétaires des villes de l'ouest du Zaïre*, Kinshasa, République du Zaïre, 1975 ; HOUYOUX, J., NIWEMBO, K. et ONYA, O., *Budgets des ménages ; Kinshasa 1986*, Kinshasa/Bruxelles, BEAU/ICHEC, 1986. Plus tard, on pourra comparer les résultats de l'enquête 1-2-3 avec les enquêtes budgétaires effectuées dans toutes les villes de l'ouest du Zaïre (1975). Si on se limite aux seules données démographiques, il y a encore d'autres points de repère : les enquêtes de 1975 pour l'ouest du Zaïre, le recensement démographique de 1984, l'enquête démographique de Shapiro (1990) et les deux enquêtes organisées dans le cadre de l'UNICEF (Ensef de 1995 et MICS2 de 2001).

⁵ Une difficulté importante avec l'enquête menée par l'INS en 1986 (publiée dans INS 1989) est que nous ne savons pas retracer l'unité monétaire dans laquelle les résultats ont été publiés à un mois précis.

⁶ Sauf pour les données sur l'éducation, où nous faisons utilisation des données de Shapiro.

⁷ DE HERDT, T., *Comment mesurer la pauvreté ? Une déconstruction méthodologique de l'évolution de la pauvreté monétaire à Kisenso (Kinshasa RDC), 1997-2002*, Anvers, IDPM-UA discussion paper n°2004-6, 2004. En remplaçant p.ex. la catégorie 'coiffure' par les catégories 'coiffure hommes/coiffure dames/coiffure enfants', on observe une différence statistiquement significative dont on peut supposer qu'elle ne reflète que le changement dans l'instrument de mesure.

tel point que les résultats sont moins comparables qu'on ne le souhaiterait : la présence d'une lanterne n'est pas une condition suffisante pour trouver la clé ! Toujours est-il qu'une orientation pragmatique peut nous permettre de ne pas tomber dans le même piège que l'ivrogne. C.-à-d. que nous devons chaque fois nous poser la question de savoir si le résultat n'est pas plutôt un artifice statistique produit par les différences méthodologiques entre les enquêtes qu'une représentation de la réalité.



(ii) *Une population elle-même en transition*

Kinshasa en tant que capitale du Zaïre, devenu RDC entre-temps, a fait l'expérience de la transition sous plusieurs formes. Nous retenons surtout les grands événements : la Bindomanie et les pillages de 1991 et 1993 marquent profondément les économies monétaires et réelles de la capitale, et sans doute laissent plus de traces que les démonstrations politiques de l'opposition et/ou des étudiants ou même que la dite 'libération' de Kinshasa en 1997. Les Kinois ne vont pas non plus oublier le déclenchement de la deuxième guerre, en août-septembre 1998, un autre moment de pénurie aiguë.

Cependant, les 16 ans qui nous séparent du troisième rendez-vous de Mobutu avec l'histoire montrent, en plus des événements, des tendances qui se développent beaucoup plus en silence, mais qui ont néanmoins un impact réel. Nous parlons en premier lieu ici des tendances démographiques. Le Kinshasa du 24 avril 1990 n'est plus le Kinshasa d'aujourd'hui. Une évidence, bien sûr, si on sait que, étant donnée la structure démographique, la moitié des Kinois d'aujourd'hui n'était pas encore née avant le rendez-vous

du 24 avril. La transformation de Kinshasa ne commence à devenir un problème *pour nous* au moment où nous ne parlons plus de la même population au sens *statistique* du terme. Notre lanterne ne jette une lumière éclairante sur la transition qu'au moment où la lanterne même n'évolue pas elle-même à cause de la transition, ou mieux, au moment où nous interprétons les données comparatives comme si la lanterne n'avait pas elle-même évolué. Or, nous pensons ici à deux problèmes potentiels avec la population de Kinshasa.

D'abord, il y a le problème de la représentativité de la situation à Kinshasa pour tout le territoire. Si les Kinois vivent la transition tout comme les autres Congolais, ils la vivent d'une manière unique et incomparable par rapport à ceux qui vivent ailleurs. D'autres enquêtes, notamment celles sur la mortalité à l'Est et plus particulièrement là où les batailles ont eu lieu, ont démontré comment le bien-être de la population peut varier d'un coin à un autre du Congo, et que la réalité des 4 millions de personnes disparues à l'Est n'a rien de semblable à l'Ouest⁸. Par contre, les pillages du début des années '90 et la période de pénurie en août 1998 sont des phénomènes en rapport étroit avec la transition politique, mais qui ont sans doute marqué beaucoup plus les Kinois que les autres Congolais. En plus de la guerre, il y a aussi eu des changements plus silencieux mais importants dans la position de la capitale qu'il faut prendre en compte.

En effet, Kinshasa elle-même n'est guère restée la même ville. Comptant à peine une demi million d'habitants au moment de l'indépendance, elle a toujours été un chantier en construction, hébergeant tout le temps plus de gens. Entre 1984 et 2004 elle a encore vu multiplier la population de 2,5 fois. L'enquête de 2004 a inclu aussi les communes rurales de Maluku et N'Sele, le strate historique qui a enregistré le plus de croissance démographique. Une partie croissante des Kinois vit en effet dans ces communes actuellement. Pourtant, vu la densité très faible de ces communes par rapport aux autres et vu leur poids démographique faible dans l'ensemble, nous avons écarté ces deux communes de notre définition statistique de la ville, jugeant qu'ainsi la comparaison avec l'enquête de 1986 devient plus appropriée.

⁸ ROBERTS, L., *Mortality in Eastern DRC: Results from Five Mortality Surveys*, New York, International Rescue Committee, 2000 ; ROBERTS, L., NGOY, P., MONE, C., LUBULA, C., MWEZSE, L., ZANTOP, M. et DESPINES, M., *Mortality in the Democratic Republic of Congo: results from a nationwide survey*, New York, International Rescue Committee, 2003 ; COGHLAN, B., BRENNAN, R., NGOY, P., DOFARA, D., OTTO, B. et STEWART, T., *Mortality in the Democratic Republic of Congo: Results from a Nationwide Survey*, New York, International Rescue Committee, 2004.

Tableau 1. Stratification géographique

ZONE	COMMUNES	DESCRIPTION	POPULATION (en milliers)		DENSITE 2004 (par km ²)	CROISSANCE ANNUELLE 1986-2004 (%)
			1984	2004		
<i>Communes résidentielles</i>	Gombe, Ngaliema, Limete	Avant 1960 seulement habitées par des Blancs	397	1.091	3.397	5,18
<i>Anciennes communes</i>	Barumbu, Kinshasa, Kintambo, Linguala	Anciennes cités africaines (avant 1945)	242	516	39.165	3,86
<i>Nouvelles communes</i>	Ndjili, Kasa-Vubu, Ngiri-Ngiri	Nouvelles cités africaines (après 1945)	314	774	39.008	4,61
<i>Communes planifiées</i>	Bandalungwa, Lemba, Matete, Kalamu	Zones planifiées après 1950 pour travailleurs à col blanc	522	1.136	27.029	3,96
<i>Extensions sud</i>	Ngaba, Makala, Bumbu, Selembao	Extensions des zones existantes, après 1959	423	1.099	28.868	4,88
<i>Communes excentriques</i>	Kisenso, Mont-Ngafula, Masina, Kimbanseke	Autres extensions, plus loin du centre, après 1960	681	2.078	3.042	5,73
<i>Communes rurales</i>	Nsele, Maluku	Urbanisation après 1980	31	320	36	12,28
<i>Total</i>			2.614	7.017	704	5,06

Source : A base de HOUYOUX, J., *o.c.*, pp.14-18 et REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, *Document sur Kinshasa en préparation du DSRP*, téléchargé de <http://www.dsrp-rdc.org>, le 4 mai 2006.

Toujours est-il que la ville ne cesse de croître et est profondément transformée par les aléas de la transition. Si, en 1984, encore 41 % de toute la population était née ailleurs, en 2004 à peine 25 % des habitants viennent d'ailleurs. Il s'agit bien d'un phénomène récent : si on poursuit l'exercice pour les chefs de ménage seulement (c.-à-d. plus ou moins représentatifs de la population adulte), ce pourcentage monte à 63 %. Par ailleurs, à l'intérieur de la catégorie des immigrés, on note une forte augmentation des ressortissants du Bandundu (de 31 % à 41 %) et du Kasai oriental. Le poids des migrants venant des provinces plus reculées aurait par contre diminué⁹.

⁹ Même si ces données ont écarté les communes rurales dont on pourrait supposer qu'elles hébergent proportionnellement plus de gens du Bandundu, vu leur localisation.

Tableau 2. Province/pays d'origine de la population de Kinshasa

	1984	2004	
		population	chefs de ménage
<i>En % de la population migratoire</i>			
Bas-Congo	30,8 %	26,5 %	33,9 %
Bandundu	30,9 %	40,8 %	37,5 %
Equateur	10,0 %	7,1 %	7,2 %
Haut-Zaïre	4,0 %	3,3 %	2,2 %
Kivu-Maniema	2,4 %	0,9 %	1,4 %
Shaba	3,8 %	1,6 %	0,7 %
Kasai oriental	7,7 %	8,8 %	5,1 %
Kasai occidental	5,6 %	4,3 %	6,5 %
Etranger	4,9 %	6,7 %	5,4 %
<i>En % de la population urbaine</i>			
Migrants/kinois	41 %	25,3 %	63 %

Sources : NGONDO, S., DE SAINT MOULIN, L. et TAMBASHE, B., *Perspectives démographiques du Zaïre 1984-1999 & population d'âge électoral en 1993 et 1994*, Kinshasa, CEPAS, 1993 et données de l'Enquête 1-2-3 (2004).

Finalement, il faut ajouter à ce repositionnement de Kinshasa dans la structure démographique du Congo, son repositionnement dans la structure économique du Congo. Bien que très peu soit connu de ce repositionnement, quelques hypothèses peuvent quand même être avancées sur base de quelques (rares) données officielles et d'autres informations éparpillées¹⁰ :

- Si, en général, le PIB par habitant a décliné à la moitié entre 1990 et 2004, le PIB régional de Kinshasa a probablement décliné plus que la moyenne, mais beaucoup moins que l'ancienne province du cuivre, le Katanga, et les provinces plutôt à vocation agricole, comme le Bandundu, l'Equateur et la Province Orientale.

- Prenant en compte ces dynamiques économiques ainsi que des effets démographiques (qui jouent en faveur de Kinshasa), on note finalement que la contribution de la province de Kinshasa au PIB national a augmenté d'un cinquième à plus d'un tiers. Kinshasa est ainsi devenue, par défaut plus que par volonté politique, le ventre économique du pays. Un phénomène peut-être surprenant, vu l'implosion générale de l'Etat et de l'industrie formelle et tout ce que ces deux réseaux sociaux représentent en termes de mobilisation des ressources.

¹⁰ Voir PNUD-CONGO, *Rapport National sur la Pauvreté*, Kinshasa, PNUD, 1999 ; MARYSSE, S., *Decentralization issues in post-conflict Democratic Republic of the Congo (preliminary draft)*, Anvers, IDPM discussion paper 2004-5, 2004 ; DE HERDT, T. et TSHIMANGA, C., "War and the political economy of Kinshasa", MARYSSE, S. et REYNTJENS, F. (dir.), *The political economy of the Great Lakes Region in Africa*, New York, Palgrave MacMillan, 2005, pp.223-243.

De ce qui précède, il faut donc conclure que les tendances que nous allons noter en comparant la capitale de 2004 avec celle de 1986 ne peuvent en aucun cas être lus comme la réalité ; il y a des problèmes de validité interne (l'évolution mesurée reflète en partie des différences méthodologiques) et de validité externe (on ne saurait pas extrapoler automatiquement les résultats au reste du pays). Cependant, même que nous prenons en compte les différences méthodologiques ainsi que le repositionnement de Kinshasa dans les structures économique, démographique et politique du pays lors de l'interprétation des résultats, nous disposons quand même d'une fenêtre unique sur l'histoire de la transition.

3. L'EVOLUTION DES DEPENSES MENAGERES ENTRE 1969 – 2004 : L'ARTIFICE ET LE REEL

Comme on vient de le remarquer, l'enquête 1-2-3 a été précédée par trois autres enquêtes budgétaires à Kinshasa. La méthodologie de ces trois enquêtes précédentes est fort semblable, étant donné qu'elles ont été encadrées par une même équipe, avec une même procédure d'enquête et d'échantillonnage et avec un même questionnaire. Or, si beaucoup d'efforts ont été faits pour standardiser le questionnaire de l'enquête 1-2-3 par rapport à d'autres enquêtes effectuées en Afrique Sub-Saharienne, ceci implique que l'enquête de 2004 n'est pas tout à fait comparable aux enquêtes précédentes effectuées à Kinshasa. En prenant en compte cette remarque, nous pouvons maintenant lire quelques tableaux qui comparent l'évolution des dépenses effectives dans le temps.

La dernière ligne du tableau 3 exprime l'évolution des dépenses ménagères mensuelles par personne. Afin de permettre une comparaison des données, nous avons actualisé les résultats des enquêtes antérieures en faisant utilisation de l'indice des prix à la consommation IRES-marchés pour exprimer tout en francs congolais à leur valeur de novembre 2004. A en croire le résultat global, les dépenses moyennes par ménage auraient augmenté de 33 %. En prenant en compte le nombre de membres dans le ménage (qui aurait décliné pendant la période concernée), les dépenses effectives *par personne* auraient augmenté de plus ou moins 75 % entre 1986 et 2004. Les Kinnois de 2004 seraient, en moyenne, plus riches que jamais par rapport à leur prédécesseurs des années 1969, 1975 et 1986... un résultat peu croyable. En même temps, selon les statistiques officielles, le PIB par habitant aurait diminué, au cours de cette période, jusqu'à un tiers de son niveau initial¹¹. De plus, nous avons déjà démontré ci-dessus que le PIB régional de Kinshasa aurait décliné encore plus que la moyenne. D'un autre côté, il est vrai que les chiffres officiels ne disent pas tout, qu'il faut y ajouter l'effet de l'informalisation de l'économie. Mais de toute façon l'idée d'une croissance

¹¹ DE HERDT, T. et TSHIMANGA, C., *o.c.*

de 75 % entre 1986 et 2004 semble complètement contredire les intuitions de la plupart des observateurs de l'économie de Kinshasa.

Tableau 3. Evolution des dépenses mensuelles effectives par personne, Kinshasa 1969 – 2004

	1969	1975	1986	2004
Alimentation	67,4 %	59,6 %	62,1 %	56,2 %
Logement	14,9 %	15,9 %	15,8 %	15,3 %
Habillement	7,3 %	9,3 %	4,7 %	7,0 %
Transport	4,4 %	7,4 %	9,4 %	7,6 %
Santé	2,0 %	2,4 %	3,0 %	3,4 %
Loisirs	1,1 %	1,1 %	0,7 %	1,3 %
Instruction	1,0 %	0,8 %	0,6 %	4,8 %
Divers	1,9 %	3,5 %	3,7 %	4,4 %
Dépenses totales	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Dépenses mensuelles par personne [°] (en FC constants) ^{°°}	9 035	9 538	7 184	12 544

[°] Ici comme dans les tableaux comparatifs qui suivent, nous avons chaque fois travaillé avec les dépenses mensuelles y inclus les transferts nets et l'autoconsommation afin de faciliter la comparaison avec les données d'enquêtes antérieures.

^{°°} Actualisation au mois de novembre 2004 en utilisant l'indice des prix IRES Marchés.

Source : Elaboration propre sur base de HOUYOUS, J. et al., *o.c.*, p.10 et de la base de données de l'Enquête 1-2-3 (2004).

Ceci dit, nous croyons qu'il faut voir dans ce chiffre en premier lieu l'effet d'un artifice statistique, causé par de multiples différences méthodologiques. Il est vrai, si sur base de nos recherches antérieures nous ne sommes pas du tout convaincus que les Kinois se sont enfoncés dans une crise généralisée et qu'il y a quand même au moins quelques domaines où on semble tenir¹², si notre thermomètre indique une augmentation générale du bien-être de 75 %, c'est bien le thermomètre qu'on doit aussi mettre en question.

Si nous voulions donc extraire quelques tendances réelles et non dûes aux changements de définitions statistiques, nous devrions combiner la critique méthodologique et l'analyse économique¹³.

Une de ces tendances est quand même la diminution du poids de l'alimentation dans le panier des dépenses, de 62 % à 56 %. Ceci suggère, de

¹² DE HERDT, T. et MARYSSE, S. "Against all odds: coping with regress in Kinshasa, Zaire", *European Journal of Development Research*, vol. 9, no. 1, pp.209-230 ; DE HERDT, T., "Nourrir Kinshasa en période de guerre", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2000-2001*, Paris, L'Harmattan, pp.195-218 ; DE HERDT, T. et TSHIMANGA, C., *o.c.*.

¹³ LATOUR, B., "When things strike back; a possible contribution of science studies to the social sciences", *British Journal of Sociology*, vol. 51, no. 1, 2000, pp.107-123.

nouveau, une augmentation des dépenses, partant de la fameuse loi de Engel, qui préconise une élasticité de revenu inférieure à l'unité pour ce poste. Or, nous croyons que l'inférence d'une augmentation des dépenses basée sur cette loi serait, dans les circonstances actuelles, trop simpliste. En effet, au moins une partie de la diminution de l'alimentation serait due au fait que la période 1986-2004 coïncide également avec la disparition quasi totale du budget étatique d'éducation. Les expériences du terrain suggèrent par contre que si, en 1986, l'État finançait encore le secteur, en 2004, les écoles sont devenues de plus en plus des lieux de prélèvement d'impôt qui ne financeraient pas seulement l'école même mais aussi en même temps une partie de l'administration du ministère de l'Éducation. Toutefois, on observe comment le poids du poste Instruction a soudainement augmenté de 0,6 % à 4,8 %.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas expliquer l'augmentation dans le poste Habillement (de 4,7 % à 7 %) qui, selon Engel, devrait diminuer en poids, toujours en supposant que le budget moyen ménager dans l'ensemble aurait diminué. De plus, si on prend en compte que le budget Instruction a déjà consommé une large partie du budget 2004 qui pouvait être dépensé à l'habillement en 1986, il faut mentionner que l'augmentation aurait encore été plus élevée sans l'effet instruction... Artifice statistique ? Nous ne le croyons pas. Certes, l'enquête 1-2-3 compte une liste de 87 produits dans cette catégorie et l'enquête de 1986 une liste d'à peine 37 produits. Mais ce décalage ne vaut pas seulement pour la catégorie Habillement ; on constate la même chose par exemple pour l'alimentation (93 produits en 1986 contre 211 en 2004). En comparant les pourcentages et non pas les dépenses absolues, on peut supposer que ce type de différences méthodologiques est donc largement neutralisé.

De l'évidence supplémentaire peut être trouvée dans les détails de la catégorie de l'alimentation. Nous savons déjà du tableau précédent que le poids *relatif* de l'alimentation aurait diminué entre 1986-2004. Mais (ce qui correspond à l'hypothèse d'une augmentation du revenu) ce poste aurait toujours augmenté en termes *absolus*, notamment de 4461 à 6965 FC constants, ou bien 56 %. Avant de pouvoir conclure que, sur base de ces résultats, le revenu moyen du Kinois aurait effectivement augmenté, il y a potentiellement deux problèmes méthodologiques qu'il faut neutraliser. D'abord, tout comme le chiffre des dépenses en général, ici aussi on pourrait toujours invoquer le problème de l'incomparabilité entre les deux questionnaires (en effet, nous rappelons p.ex. le nombre différent de produits alimentaires). Ensuite, il se peut également qu'il y ait un problème sérieux avec l'indice des prix, qui ne reflète plus nécessairement le niveau des prix à un moment donné. Le mieux serait donc de comparer les produits en quantité – et plus intéressant encore, en qualité. Un tel exercice n'est évidemment pas possible pour l'ensemble des produits, qui sont précisément évalués avec leur prix afin de permettre leur agrégation ! Nous avons toutefois essayé de faire cet exercice pour un panier limité de 10 produits alimentaires, en prenant leur

valeur énergétique comme indice de qualité. Ensemble, ces produits représentent presque la moitié des dépenses alimentaires.

Le tableau 4 présente l'évolution des différentes composantes du panier alimentaire des ménages kinois, ensemble avec les produits pour lesquels nous avons cherché des éléments plus détaillés. C'est ce détail, croyons-nous, dont on a besoin pour faire parler les données de l'enquête. Le panier de 10 produits a été sélectionné parmi les produits dont la base de données disposait aussi de prix. Il s'agit en général de produits qui sont consommés par une très grande partie des ménages. Tout comme en 1986, nous avons calculé le poids acheté de chaque denrée en divisant les dépenses effectives par le prix/kg du produit. Puis, nous avons appliqué les mêmes coefficients pour convertir les quantités en valeurs énergétiques. Nous arrivons, pour ces 10 produits, à une augmentation de la valeur énergétique de ce petit panier, de 1044 à 1809 Kcal. De nouveau, ces résultats semblent confirmer l'idée d'une augmentation du bien-être entre 1986-2004 !

Certes, il faut nuancer un peu ces résultats. Nous avons provisoirement mis à l'écart 201 autres produits alimentaires sur la liste de l'enquête de 2004 (l'autre moitié des dépenses alimentaires). Il serait donc prudent de lire les résultats avec une marge d'imprécision. Bien que, même avec cette nuance, quelques tendances très nettes puissent être constatées. Vérifions maintenant les changements dans les habitudes alimentaires entre 1986-2004 pour le groupe des 10 denrées.

Tableau 4. Evolution des dépenses alimentaires par personne

	Dépenses moyennes		Prix/kg (FC constants)		Prix/100 Kcal (FC constants)		Calories/jour (Kcal)	
	1986	2004	1986	2004	1986	2004	1986	2004
Céréales	14 %	26 %						
<i>dont Mais°</i>	1 %	8 %	223	199	6,30	5,23	33	361
<i>Riz</i>	4 %	8 %	226	229	6,22	6,31	52	301
<i>Pain</i>	8 %	6 %	222	372	8,50	14,25	132	112
Féculents	15 %	11 %						
<i>dont Manioc°</i>	13 %	10 %	132	226	3,79	7,00	499	375
Viande & poissons	30 %	22 %						
<i>dont Bœuf</i>	6 %	1 %	872	1247	71,48	102,21	11	1
<i>Tripes</i>	1 %	1 %	633	817	48,30	62,37	3	4
<i>Poulet</i>	5 %	3 %	633	1115	43,37	55,96	18	10
Produits laitiers	4 %	4 %						
Huiles et graisses	5 %	6 %						
<i>dont huile de palme</i>	4 %	4 %	233	173	2,59	1,92	237	504
Légumes	16 %	16 %						
<i>dont Epinards</i>	0,5 %	0,2 %	190	198	72,91	76,15	1	1
Sucres	4 %	3 %						
<i>dont Sucre crist.</i>	4 %	3 %	370	260	9,24	6,50	57	140

Autres	2 %	2 %				
Boissons non-alc.	2 %	3 %				
Boissons alcool.	7 %	2 %				
Repas préparés	1 %	5 %				
Ensemble ^{°°}	100 %	100 %			10,09	8,32
	46 %	43 %			1044	1809

[°] moyenne pondérée de farine et décortiqué/cossettes.

^{°°} pour prix/100Kcal : moyenne des prix des 10 produits pondérées avec leur poids (en kg) dans le groupe des 10 produits.

Source : Elaboration propre sur base de HOUYOUX, J. et al., *o.c.*, et selon les données de l'Enquête 1-2-3 (2004).

D'abord, on constate que le prix que les Kinois ont payé pour 100 Kcal a diminué de 10,1 à 8,3 FC constants entre 1986 et 2004. Il s'agit ici d'une moyenne du prix des 10 produits, pondérée avec le poids de chaque produit dans le panier de cette année. En partie, cette diminution est due à un changement dans les habitudes alimentaires : en effet, si les Kinois avaient maintenu la composition du panier comme en 1986, le prix par 100 Kcal aurait encore augmenté pour atteindre 13,9 FC constants. Ils ont donc changé vers des produits avec un rapport prix/calories plus avantageux. D'abord, on note une substitution des produits qui sont devenus plus chers et dont l'apport calorifique n'est pas très important. Ainsi les Kinois mangent de moins en moins de viande : ce groupe de produits était déjà très cher en 1986 et l'est devenu encore beaucoup plus en 2004. Dans le même sens, nous avons constaté que la plupart des habitants d'une commune excentrique comme Kisenso ne mange plus de poulet que pendant des occasions spéciales comme Pâques ou Noël. Mais le changement le plus spectaculaire est celui du manioc vers des substituts : le prix du manioc aurait presque doublé (+71 %), et il est donc compréhensible que les gens cherchent à l'éviter de plus en plus. En général, le poids de la catégorie des féculents diminue de 15 % à 11 % dans les dépenses alimentaires. En revanche, des gens s'orientent vers le riz (croissance de 570 % en termes de calories) et surtout vers le maïs (croissance de 1100 %). Ces deux produits sont toutefois plus nutritifs en termes d'énergie. Ils ont aussi un rapport prix/calories plus avantageux en 2004, même si le riz a encore légèrement augmenté en prix. Par ailleurs, dû aux prix favorables, on consomme plus d'huile et plus de sucre.

Les mouvements dans les prix sont révélateurs de quelques processus en cours qui, en aval, résultent dans la transition du panier de la ménagère comme nous l'avons décrit ci-dessus. D'un côté, la substitution du manioc par le maïs informe sur la transition agricole à l'intérieur, que nous avons commenté ailleurs. Il s'agit d'une transition essentiellement issue, croyons-nous d'un réseau routier en décalage et des innovations dans le trafic fluvial¹⁴.

¹⁴ DE HERDT, T., *o.c.*; TOLLENS, E., "Sécurité alimentaire à Kinshasa: un face-à-face quotidien avec l'adversité", TREFON, T. (dir.), *Ordre et désordre à Kinshasa ; réponses*

D'un autre côté, on note l'insertion de plus en plus intime des Kinois dans la globalisation : la majorité de la viande et du poulet arrivent à Kinshasa en forme congelée en 2004, en provenance de l'Inde, du Brésil et de l'Europe¹⁵. L'huile végétale, jadis un des plus importants produits agricoles d'exportation¹⁶, est actuellement importée de l'Asie et de l'Europe. Le sucre cristallisé qu'on consommait à Kinshasa était encore complètement produit au Bas-Congo en 1986, mais actuellement le marché est inondé par le sucre importé en provenance du Brésil : selon Tollens et Biloso, qui se basent sur la banque de données de l'OFIDA, environ 60.000 tonnes de sucre auraient été importées en 2004 et 2005, plus ou moins la même quantité que la production à Kwilu-Ngongo¹⁷. Pour ces derniers produits, l'ouverture vers le monde a résulté dans des prix plus bas, ce qui réjouit les Kinois, mais ce qui complique les perspectives pour les paysans congolais. Si, en 1986, presque toutes les calories étaient encore produites localement (à l'exception du pain), cette situation est complètement renversée en 2004 (à l'exception du maïs¹⁸). Voilà l'évidence d'une autre transition, la transition vers une insertion plus dépendante de Kinshasa dans la mondialisation¹⁹.

Pour conclure cette partie, nous pouvons dire qu'il y a suffisamment d'évidence qui indique qu'entre 1986-2004 les budgets ménagers moyens à Kinshasa se sont améliorés de manière significative. Bien qu'il y ait des raisons pour supposer qu'une croissance de 75 % est certainement une surestimation, des indicateurs comme le poids diminuant de l'alimentation et le poids augmentant de l'habillement dans les dépenses, l'augmentation dans les dépenses alimentaires en termes absolus, et l'augmentation de la valeur calorifique d'un panier de biens alimentaires de base, suggèrent que, toutefois, l'augmentation des dépenses a été un phénomène réel. Bien que surprenant, ces résultats trouvent une confirmation dans d'autres données, plus proches encore de la notion des capacités –et donc du bien-être– que les indicateurs des dépenses par personne ou de la valeur calorifique du panier alimentaire. Le tableau 5 regroupe des données sur l'évolution de la malnutrition des enfants et sur l'évolution de la scolarisation des enfants.

populaires à la faillite de l'Etat, Paris, L'Harmattan, 2004, pp.61-80 ; DE HERDT, T. et TSHIMANGA, C., *o.c.*.

¹⁵ En partie, il s'agit du viande de buffle, bien-entendu. TOLLENS, E. et BILOSO, A., *Strengthening Emergency Needs Assessments Capacity (SENAC) in WFP*, Recherche commandée par le Programme Alimentaire Mondial, Leuven, HIVA-Kuleuven, 2006, p.41.

¹⁶ Jusqu'en 1958, le Congo était même le plus grand exporteur de l'huile de palme dans le monde. TOLLENS, E. et BILOSO, A., *o.c.*, p.41.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ Pour l'explication de cette exception, voir DE HERDT, T. et TSHIMANGA, C., *o.c.*.

¹⁹ DE HERDT, T., "L'Afrique dans le monde, le monde en Afrique", Annexe à *La Libre Belgique*, 8 novembre 2005, pp.14-17.

Tableau 5. Evolution du taux brut de scolarisation des enfants de 6-19 ans et de la malnutrition des enfants de 0,5-5 ans, Kinshasa 1990-2004

	Taux Brut de Scolarisation (%)						Malnutrition (%)		
	6-9 ans		10-14 ans		15-19 ans		aiguë	insuffisance pondérale	chronique
	H	F	H	F	H	F			
1990°	80	81	95	91	81	68	6	22,4	26,8
2004	93	92	91	89	78	74	8,1	19,9	22,4

° pour données sur la malnutrition : novembre 1991.

Source : Elaboration propre sur base de SHAPIRO, D. et TAMBASHE, B.O., "Gender, poverty, family structure, and investments in children's education in Kinshasa, Congo", *Economics of Education Review*, 20 (2001) pp.359-375, de la base de données de l'Enquête 1-2-3 (2004) et sur base de PRONANUT/CEPLANUT, *Enquête Nutritionnelle dans la Ville-Province de Kinshasa*, Kinshasa, Ministère de la Santé, 2004/1991.

Quant aux données sur la scolarisation, le tableau combine les données de l'enquête 2004 avec celles de l'enquête effectuée par Shapiro et Tambashe en 1990, représentative au niveau de Kinshasa (N= 2450 ménages). On note d'abord dans le taux brut de scolarisation des trois groupes d'âge pris en considération qu'il y a sinon une amélioration, du moins une stabilité dans cet indicateur. Il est probable que le taux brut a légèrement diminué pour la catégorie d'âge 10-14 ans en faveur de la catégorie de 6-10 ans. Les parents seraient donc capables d'envoyer leurs enfants à l'école plus tôt, suggérant une (légère) amélioration de la situation. Quant aux données sur la malnutrition (N=1862 en 1991 N=1773 en 2004), elles suggèrent également une légère amélioration (statistiquement significative) de la situation au cours de la transition, du moins à en juger par les données sur la malnutrition chronique et l'insuffisance pondérale (l'augmentation de la malnutrition aiguë n'est pas significative)²⁰.

4. EVOLUTION DE L'INEGALITE

Dans leur rapport sur l'enquête budgets-ménagers de 1986, Houyoux et Niwembo faisaient usage du critère des dépenses de consommation moyennes par ménage pour répartir leur échantillon en sextiles, et pour obtenir ainsi une idée de l'inégalité du revenu à partir des dépenses²¹. Afin d'obtenir une idée de l'évolution de l'inégalité entre 1986-2004, nous avons suivi tout à fait la même méthodologie pour décomposer l'échantillon de l'Enquête 1-2-3 en sextiles. Le résultat de cet exercice est présenté dans le tableau 6.

²⁰ DE HERDT, T., et TSHIMANGA, C., *o.c.*.

²¹ HOUYOUX, J. et al., *o.c.*, pp.17-18.

Tableau 6.
Sextiles de Dépenses mensuelles par ménage (en FC constants)

	Sextiles°						6/1
	1	2	3	4	5	6	
1986	19.017	28.474	35.830	43.675	61.529	128.080	674 %
2004	21.223	35.963	47.317	62.219	86.805	183.793	866 %
% 86-04	11,6 %	26,3 %	32,1 %	42,5 %	41,1 %	43,5 %	

Source : Sur base de HOUYOUX, J. et al., *o.c.*, pp.17 et des données de l'Enquete 1-2-3 (2004).

Notons que les différences méthodologiques entre les deux échantillons peuvent sans doute expliquer la plupart de la différence *moyenne* de 33 % entre 1986 et 2004 (nous en avons parlé déjà ci-dessus), mais du reste, on ne peut pas invoquer ces complications méthodologiques pour mettre en doute le résultat général de l'exercice : que l'inégalité a fortement augmenté entre 1986 et 2004. En effet, la dernière colonne qui indique le rapport entre les revenus moyens du sixième et du premier sextile, suggère que ce rapport aurait augmenté de 1 à 7 vers 1 à 9.

Est-il possible maintenant de tracer cette inégalité à d'autres variables ? Ici, nous nous sommes focalisés sur deux éléments qui peuvent jouer un rôle important dans la définition d'une politique (ciblée) de lutte contre la pauvreté : le type de zone ou commune et le niveau d'instruction du chef de ménage²².

Tableau 7.
Dépenses mensuelles par ménage et type de commune (en FC constants)

Strate		Communes résidentiel.	Ancien. cités	Nouvel. Cités	Cités planifiées	Extensions sud	Communes excentriq.
'86	Poids démograph.	15 %	9 %	12 %	20 %	16 %	26 %
	Dépenses moyennes	84.472	48.336	60.494	69.252	53.812	35.860
'04	Poids démograph.	16 %	8 %	12 %	17 %	16 %	31 %
	Dépenses moyennes	91.512	100.392	75.084	101.714	63.323	53.566
% de change dans les dépenses		8 %	108 %	24 %	47 %	18 %	49 %

Source : Données démographiques sur base du tableau 1 ; données sur dépenses sur base de HOUYOUX, J. et al., *o.c.*, pp.32 et des données de l'Enquete 1-2-3 (2004).

Le tableau 7 fait le résumé des données disponibles sur l'inégalité liée à la localisation des ménages. Nous constatons qu'en général, la localité ne renseigne qu'assez peu sur le niveau de dépenses, bien qu'en 1986, on pouvait

²² HOUYOUX, J., *Ibidem*, pp.29-33.

encore noter la position en-dehors du regroupement des communes résidentielles : on constate un écart maximal de 1 à 2,36 en 1986, l'écart de revenus entre les communes résidentielles et les communes excentriques. Toutefois, cet écart s'est réduit à 1 à 1,71 en 2004. En revanche, on note une nette montée des dépenses moyennes surtout dans les anciennes cités, dans les cités planifiées et dans les communes excentriques. Nous avons eu l'occasion d'étudier la localisation de la pauvreté et de la richesse ailleurs dans beaucoup plus de détail²³. Toutefois, il est probable que la quasi-disparition de la position exceptionnelle des communes résidentielles et la montée des anciennes cités (le centre commercial populaire) et des cités planifiées (population plus instruite, infrastructures plus aisées) sont le résultat d'une économie de plus en plus informalisée qui a vu la faillite de beaucoup d'entreprises du secteur dit moderne, notamment à l'issue des pillages et de l'hyperinflation au début des années 90.

Tableau 8. Dépenses mensuelles par ménage (en FC constants) et niveau d'instruction du chef de ménage

Instruction		Sans education	Primaire incompl.	Primaire compl.	Sécondaire 1-2 ans	Sécondaire 3-6 ans	Supérieure
'86	Poids démograph.	9 %	20 %	11 %	10 %	31 %	20 %
	Dépenses moyennes	33.147	41.195	41.997	44.760	59.508	73.264
'04	Poids démograph.	7 %	12 %	7 %	23 %	29 %	23 %
	Dépenses moyennes	52.059	51.107	48.387	57.970	67.028	120.944
% de change des dépenses		57 %	24 %	15 %	30 %	13 %	65 %

Source : Sur base de HOUYOUX, J. et NIWEMBO, K., *o.c.*, pp.30 et des données de l'Enquete 1-2-3 (2004).

Quant aux données sur le niveau d'instruction, il est important en premier lieu d'observer les changements dans le poids démographique de chaque catégorie : on note en effet une diminution nette des catégories dont le chef n'a au maximum qu'obtenu le diplôme de l'école primaire (de 40 % à 26 %) tandis qu'on note surtout une augmentation dans les catégories qui ont suivi au moins quelques années de secondaire, et dans la catégorie dont le chef de ménage a fait des études supérieures. Ces chiffres n'informent donc pas tellement sur la déscolarisation des Kinois, bien au contraire. De plus, on note surtout la croissance dans les revenus des ménages dont le chef est sans

²³ DE HERDT, T., MARIVOET, W. et MARYSSE, S., "Peut-on localiser la Pauvreté à Kinshasa ? Le poids du présent et du passé", *Présentation pour la Table Ronde 'Croissance Economique et Développement Humain en Afrique Subsaharienne' à Kinshasa (FCK-Limete, janvier 2006)*.

instruction, et des ménages dont le chef a fait des études supérieures. Nous reviendrons sur le premier aspect ci-dessous. Nous croyons en premier lieu que ce phénomène s'explique par le fait que la notion de chef de ménage dénote un statut sociologique et non pas (ou plus) nécessairement celui qui gagne la plupart du revenu dans le ménage. Mais surtout l'augmentation des dépenses des ménages dont le chef a fait des études supérieures mérite d'être contrastée avec l'image que nous avons communément d'une économie informalisée et d'une société qui vient de vivre pas mal d'années blanches dans l'éducation supérieure : d'où vient donc la plus-value d'un diplôme ? Une des explications possibles de l'importance du facteur Études supérieures serait que ces études donnent surtout accès à un réseau social de contacts qui déborde la commune où on vit²⁴, qui permet de se familiariser avec le fonctionnement de la ville de Kinshasa et qu'on peut activer par après dans sa vie économique, pour trouver un emploi ou se lancer dans une initiative économique.

Voilà ce que nous croyons pouvoir dire sur l'évolution de l'inégalité en combinant les données des enquêtes budgétaires menées à Kinshasa en 1986 et en 2004. D'abord, l'inégalité a augmenté considérablement entre 1986 et 2004. Ensuite, en même temps on constate un nivellement vers le bas sur l'espace de Kinshasa, le type de commune dite résidentielle n'existe encore que de nom en 2004, en termes de dépenses moyennes il n'y a plus guère de différence avec les autres types de communes. De plus, bien qu'on constate une légère augmentation de l'inégalité sur base du niveau d'instruction, les écarts entre la catégorie la plus riche et la catégorie la plus pauvre restent en fait très modérés pour rendre compte de l'inégalité des dépenses en général. Quelles sont donc les structures socio-économiques qui ont produit et approfondi l'inégalité dans la période de transition ? Les données que nous avons présenté ci-dessus ne permettent pas de commencer à formuler une réponse sur cette question importante, elles suggèrent au contraire plutôt le nivellement que l'inégalité.

A notre avis, cependant, cette dernière remarque surtout fait abstraction d'un nombre de problèmes méthodologiques importants sous-jacents aux résultats présentés ci-dessus. Hélas, c'est tout ce que nous avons pu faire sur base de l'information à notre disposition.

5. UNE AUTRE PERSPECTIVE SUR L'INEGALITE EN 2004

Ci-dessous, nous voudrions jeter une autre lumière sur l'inégalité à Kinshasa au moment actuel, surtout en modifiant la manière dont nous avons présenté les données ci-dessus de trois manières :

²⁴ Dans ce sens, les 'années blanches' compteraient toujours (et peut-être même plus qu'une année normale) comme des éléments importants dans la trajectoire économique d'une personne.

1. *Quel est le critère utilisé pour mesurer le bien-être des personnes ?*

En ce qui concerne ce premier élément, et en se limitant aux seuls critères monétaires, deux éléments importants sont à introduire. D'un côté, si en 1986, on s'orientait plutôt vers les revenus, actuellement on se focalise plutôt sur la consommation. Si en 1986, on essayait, bien entendu, de représenter le revenu en faisant l'inventaire des dépenses, en 2004 on essaie plutôt de mieux s'approcher de la consommation. Ce qui signifie

- qu'on ne prend pas en compte l'épargne, les investissements, les cadeaux reçus en espèces (ce n'est pas de la consommation proprement dite)
- qu'on inclut la 'consommation' de l'habitation où on habite, même s'il s'agit de propriétaires (et qui ne 'dépensent' donc rien pour l'habitation).

D'un autre côté, il est évident que les dépenses sont mesurées au niveau du ménage. Il y a donc aussi une logique dans la présentation, par Houyoux et Niwembo en 1986, des résultats par ménage. Or, de nos jours, il est de coutume non seulement de diviser les dépenses par le nombre de membres par ménage mais encore de tenir compte des économies d'échelle au sein du ménage et de la composition du ménage (les enfants consomment moins que les adultes). Si on ne corrige pas les dépenses par personne pour le nombre de membres et pour la composition du ménage, on risque de sous-estimer le niveau de bien-être des ménages plus peuplés et des ménages avec relativement plus d'enfants²⁵. Tous ces éléments ont été pris en compte déjà dans l'enquête 1-2-3, on n'ajoute pas beaucoup sur ce point²⁶.

Les données du tableau 9 permettent de voir l'effet de ces deux changements sur le découpage de l'échantillon en sextiles. En fait, les résultats démontrent que l'inégalité devient encore légèrement plus aiguë : l'indice des dépenses moyennes par sextile augmente de 100 à 866 vers 100 à 887. Plus important, cependant, est le fait que les deux méthodes ne classent que 34 % des ménages dans le même sextile (c.à-d. la somme des éléments sur le diagonal du tableau). Cette discussion méthodologique n'est donc pas du tout triviale.

²⁵ Les paramètres utilisés afin de corriger pour les économies d'échelle au sein du ménage et pour la présence des enfants sont respectivement 0,85 et 0,7.

²⁶ Sauf peut-être la manière dont nous avons calculé les unités de consommation et pris en compte les économies d'échelle au sein des ménages, voir DE HERDT, T., *Comment mesurer la pauvreté ? Une déconstruction méthodologique de l'évolution de la pauvreté monétaire à Kisenso (Kinshasa RDC), 1997-2002*, Anvers, IDPM-UA discussion paper no. 2004-6, 2004, pp.11-13.

Tableau 9. Association entre les sextiles sur base des dépenses ménagères et sur base des dépenses de consommation par unité de consommation

		Sextiles basé sur dépenses ménagères Houyoux ^o							Indice de dépenses moyennes
		pauvre	2	3	4	5	riche	Total	
Sextiles Basé sur dépenses Enquête 1-2-3 ^{oo}	Pauvre	9	5	1	1	0	0	17	100
	2	3	4	5	3	1	0	17	163
	3	2	3	3	5	3	0	17	216
	4	1	2	3	4	4	2	17	283
	5	1	1	2	3	5	5	17	386
	Riche	1	1	1	2	3	9	17	887
	Total	17	17	17	17	17	17	100	
Indice de dépenses moyennes		100	169	223	293	409	866		

^o Indices sur base des moyennes de dépenses ménagères (y compris les cadeaux reçus en nature et en espèces, l'autoconsommation et les investissements dans le logement, mais hors loyers imputés).

^{oo} Indices sur base des moyennes de dépenses de consommation (y compris les cadeaux reçus en nature, l'autoconsommation et les loyers imputés, mais hors investissements dans le logement et hors cadeaux reçus en espèces) en corrigeant pour le nombre de membres et la composition du ménage.

Source : Sur base de HOUYOUX, J. et al., *o.c.*, pp.17 et des données de l'Enquête 1-2-3 (2004).

2. De quelle manière peut-on décomposer l'inégalité en groupes socio-économiques ?

En ce qui concerne la procédure pour décomposer l'inégalité, si auparavant, on se contentait de comparer les moyennes entre les catégories, cette procédure est de plus en plus remplacée par d'autres, bien plus compliquées, certainement à partir du moment où le thème de la pauvreté a figuré sur l'agenda de la coopération internationale. Plus précisément, on (i) s'occupe moins de l'ensemble de la population (la moyenne) et on se focalise plutôt – ou exclusivement – sur le sort des pauvres, après quoi on (ii) décompose la pauvreté en calculant la 'contribution' de chaque catégorie socio-économique à la pauvreté, c.-à-d. le poids de cette catégorie dans le groupe des pauvres. On arrive ainsi à ce qu'on appelle, dans la littérature, le *profil de la pauvreté*²⁷. Quant à (i), l'option du « Maximin » (John Rawls) a certainement ses mérites : l'argument qu'il faut juger l'organisation de la société sur base de son impact sur les plus pauvres est un argument important. C'est un argument, cependant, qui ne peut pas nous amener à perdre de vue

²⁷ RAVALLION, M., *Poverty comparisons; a guide to concepts and methods*, Washington, IBRD, LSMS Working Paper no. 88, 1992, pp.50-56.

d'autres considérations. Plus particulièrement²⁸, qu'il ne faut pas perdre de vue les structures d'inégalité qui, elles, sont sans doute partiellement responsables de la création de la pauvreté proprement dite. C'est de cette ligne de pensée que nous nous sommes inspirés pour faire les propositions suivantes :

- Nous calculons non seulement le profil de la *pauvreté*, mais également le profil de la *richesse*.
- En même temps, nous adoptons une *définition relative* de la pauvreté et de la richesse : est considéré comme pauvre celui qui se trouve dans le premier sextile, est considéré comme riche celui qui se trouve dans le sixième sextile²⁹.
- Pour chaque catégorie socio-économique nous calculons (i) le pourcentage de pauvres et de riches et (ii) la contribution de chaque catégorie à la pauvreté et la richesse.

Ainsi, nous avons présenté les résultats des profils de la pauvreté et de la richesse selon la variable de la localisation dans le tableau 10. Bien que ci-dessus nous avons provisoirement conclu sur l'absence de corrélation entre le strate socio-historique où se trouve le ménage et le niveau de dépenses, les données ci-dessous nous indiquent qu'il y a bel et bien une relation : d'un côté, il est vrai, le pourcentage de pauvres (toujours défini en termes relatifs comme ceux que nous avons classés dans le premier sextile) dans la strate résidentielle est actuellement comparable au pourcentage de pauvres dans les extensions sud, et dans ce sens, les quartiers résidentiels ont vécu un nivellement par le bas : beaucoup plus de pauvres sont venus s'installer là-bas. Ceci dit, on peut bien apprécier que le pourcentage de riches dans les extensions sud et les communes excentriques reste très modeste par rapport aux autres communes. En termes de poids de chaque strate dans la population totale des pauvres (et donc en prenant en compte non seulement l'incidence de la pauvreté dans ce strate mais aussi le poids démographique de chaque strate, voir tableau 1), il est clair que 80 % de ceux que nous avons définis comme pauvres habitent toujours dans les quartiers qui ont été établis après l'indépendance. Presque deux-tiers des pauvres vivent même dans les communes excentriques seulement, c.-à-d. Kisenso, Mont-Ngafula, Masina, Kimbanseke. En ce sens, le poids de l'histoire de la ville continue à jouer sur

²⁸ P.ex. LEVY, M.(dir.), *Comment réduire pauvreté et inégalité? Pour une méthodologie des politiques publiques*, Paris, Karthala-IRD, 2003 ; WINTER, G. (dir.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique ; pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala-IRD, 2001.

²⁹ Une des raisons d'opter pour une telle définition relative de la pauvreté est liée au problème d'appliquer la définition standard contemporaine de un dollar PPA par personne par jour : pour le Congo la conversion des dollars courants en dollars PPA est problématique, et négliger ce problème n'est pas une solution non plus, DE HERDT, T., *o.c.*, pp.16-18. Par ailleurs, nous nous adaptons à l'analyse précédente de HOUYOUX, J. et al., qui était basée sur des sextiles.

la situation actuelle³⁰. En ce sens aussi, la localisation reste un facteur important, p.ex. pour allouer les fonds de lutte contre la pauvreté, nonobstant la diminution des écarts entre les dépenses moyennes par strate. Ceci dit, il faut aussi prendre en compte le fait que, même dans les communes les plus excentriques, presque 10 % des habitants appartiennent au sextile le plus nanti de la ville. Il ne faut donc pas non plus perdre de vue les inégalités internes à chaque strate.

Tableau 10. Profil de l'inégalité selon la strate socio-historique

Strate	% pauvres	% contribution à la pauvreté	% riches	% contribution à la richesse
Résidentielle	13	11	23	19
anc. Cités	4	2	34	13
nouv. Cités	4	3	20	15
cités plan.	7	6	32	26
ext. Sud	15	16	9	10
Excentriques	29	62	8	17

Source : Sur base des données de l'Enquête 1-2-3 (2004).

3. *Quel est l'individu de référence dans le ménage dont on peut caractériser le profil socio-économique ?*

Comme déjà mentionné ci-dessus, il peut y avoir un problème avec les autres variables socio-économiques utilisées ci-dessus pour dessiner le profil de l'inégalité, étant donné que ces autres variables se basent sur le profil du chef du ménage. Or, qu'est-ce qui détermine le statut de chef de ménage ? Il s'agit d'un concept emic, accepté, supposons-nous, par les membres du ménage sans qu'il corresponde nécessairement à un pouvoir réel ; il peut y avoir des chefs de ménage *honoraires*, c.-à-d. des chefs qui ont encore le titre mais dont le profil n'est plus très informatif sur le statut socio-économique du ménage en général. Toutefois, c'est une hypothèse qu'on peut déduire de diverses publications sur l'informalisation de l'économie urbaine à Kinshasa (et en Afrique Sub-Saharienne en général)³¹. L'image moderne d'un homme et père de famille qui gagne un salaire régulier, lui permettant de soutenir toute sa famille, était déjà un stéréotype d'une réalité toujours plus compliquée, cette image fait toutefois de moins en moins de sens au moment où cet homme perd son boulot et que c'est plutôt sa femme qui ferait entrer la plupart des ressources.

³⁰ Pour une analyse plus approfondie de cet aspect, voir DE HERDT, T., MARIVOET, W. et MARYSSE, S., *op. cit.*

³¹ P.ex. MVONDO PASHI, F., "Paupérisation de familles petites-bourgeoises et transformation des valeurs en période de crise", DE VILLERS, G., JEWSIEWICKI, B. et MONNIER, L., (dir.), *Manières de vivre; économie de la débrouille dans les villes du Congo/Zaire*, Paris, l'Harmattan, pp.113-140.

Bien que nous ne puissions pas approfondir cette hypothèse dans toutes ses conséquences, nous avons toutefois examiné si le chef était oui ou non le soutien principal du ménage. En 2004 seulement 62 % des chefs de ménage étaient aussi le soutien principal du ménage³².

Tableau 11. Profil de l'inégalité selon le statut du soutien principal

Chef = soutien principal ?	% dans la population	% pauvres	% contribution à la pauvreté	% riches	% contribution à la richesse
Oui	62	14	47	19	78
Non	38	27	53	9	22

Source : Sur base des données de l'Enquête 1-2-3 (2004).

De toute façon, on voit comment ce pourcentage varie avec le niveau socio-économique du ménage : plus que la moitié des chefs d'un ménage appartenant au 1^{er} sextile ne sont plus le soutien principal du ménage, tandis que dans le sixième sextile, presque 8 sur 10 des chefs sont toujours le soutien principal. En plus, la catégorie des ménages dont le chef n'est plus soutien compte presque deux fois plus de pauvres que celle dont le chef est soutien principal, et trois fois plus de pauvres que de riches. Il apparaît donc que la base économique d'un chef de ménage varie fortement avec la situation socio-économique du ménage.

Afin d'obtenir une idée plus approfondie de ce phénomène, nous avons détaillé quelques caractéristiques individuelles des chefs et soutiens de ménage, en nous focalisant sur les pauvres et les riches de notre échantillon.

Tableau 12. Profil individuel du chef et du soutien principal (S.P.) du ménage dans le premier et le sixième sextile

	PAUVRES			RICHES			KINSHASA		
	S.P. =Chef	S.P. ≠ Chef		S.P. =Chef	S.P. ≠ Chef		S.P. =Chef	S.P. ≠ Chef	
		S.P.	Chef		S.P.	Chef		S.P.	Chef
% homme	75 %	25 %	79 %	89 %	55 %	85 %	83 %	29 %	81 %
Age moyen (ans)	47	29	51	46	28	42	45	33	51
% max. école prim.	43 %	59 %	50 %	11 %	16 %	3 %	20 %	42 %	36 %
% second.+ sup.	57 %	40 %	49 %	90 %	84 %	96 %	80 %	57 %	65 %
% cadres	2 %	0 %	0 %	38 %	5 %	11 %	18 %	3 %	4 %
% indépendants	47 %	86 %	27 %	31 %	26 %	17 %	39 %	76 %	27 %
% salariés	50 %	14 %	16 %	31 %	69 %	42 %	44 %	22 %	20 %
% chômeurs	0 %	0 %	57 %	0 %	0 %	30 %	0 %	0 %	49 %

Source : Sur base des données de l'Enquête 1-2-3 (2004).

³² Le soutien principal n'était pas toujours détectable par manque de données sur les revenus de chaque individu. D'une telle manière, nous avons choisi pour les analyses sur les soutiens principaux d'exclure ces ménages dont ce soutien est inconnu.

On observe que l'image d'un chef de ménage masculin reste une image correcte dans environ 4 cas sur 5, mais cette proportion augmente à 9 sur 10 dans le sextile le plus riche et descend à 3 sur 4 dans le premier sextile. Cependant, dans les ménages où la fonction du chef devient honorifique, 3 soutiens principaux sur 4 deviennent des femmes dans le premier sextile (71 % dans la population totale) ! Dans ce sens, l'hypothèse formulée ci-dessus se confirme : un chef honorifique cache une femme comme soutien principal de fait. Cependant, l'information sur l'âge révèle que les soutiens principaux, s'ils ne sont pas chef, sont plutôt d'une génération plus jeune que de la même génération (moyenne de 33 ans où le chef a 51 ans en moyenne). Ce n'est donc pas en premier lieu l'épouse qui prend la relève, c'est plutôt la fille ! Nous voyons sans doute le reflet, ici, du phénomène des ménages gérés par des jeunes femmes qui sont cachées dans le ménage de leur père, toujours chef de ménage en titre³³.

En ce qui concerne le niveau d'éducation, on constate que celui-ci est plus élevé pour les ménages où le chef est aussi soutien principal, un effet qui se reflète surtout dans le poids des sextiles plus pauvres. En même temps, là où le soutien est différent du chef, c'est le chef qui a plus étudié. Ce phénomène reflète sans doute aussi le moindre niveau d'instruction des femmes par rapport aux hommes. Finalement, quant à la catégorie socio-professionnelle, on observe que les soutiens, s'ils sont différents des chefs, sont de manière prépondérante des indépendants –ou mieux, des indépendantes. Ce n'est que dans le sixième sextile que la majorité ne travaille pas comme indépendant, mais plutôt comme salarié (employé).

Tableau 13.
Profil de l'inégalité selon le niveau d'instruction du soutien principal

Instruction	% dans la population	% pauvres	% contribution à la pauvreté	% riches	% contribution à la richesse
Sans education	9	20	9	11	7
Primaire incompl.	23	35	42	4	6
Primaire compl.	5	21	6	0	0
Secondaire 1-2 ans	30	16	24	14	28
Secondaire 3-6 ans	23	16	19	23	35
Supérieure	10	0	0	37	24

Source : Sur base des données de l'Enquête 1-2-3 (2004).

Le tableau 13, finalement, dessine le profil de la pauvreté et de la richesse en se basant sur l'identité du soutien principal. On voit comment la pauvreté ainsi que la richesse se structurent toujours fortement en fonction du variable éducation : du niveau 'primaire incomplète' jusqu'au niveau 'supérieure', on voit

³³ DE HERDT, T., "Ménages cachés, mères célibataires et cibabalala : déclin économique et évolution de la composition des ménages à Kinshasa", TREFON, T.(dir.), *o.c.*, pp.155-172.

comment le pourcentage de pauvreté descend de manière systématique, et on voit comment le pourcentage de richesse suit la direction inverse. Ce ne sont que les 'sans éducation' qui forment une exception (moins pauvres que beaucoup d'autres du premier sextile, plus riches que beaucoup d'autres du sixième sextile). Ici, nous voyons sans doute l'effet d'une vieille génération qui n'avait pas encore les possibilités de s'instruire comme les nouvelles générations, mais qui a néanmoins réalisé un niveau de vie convenable au fil du temps. En définitive, l'investissement dans l'éducation reste un des leviers les plus importants dans la lutte contre la pauvreté.

6. CONCLUSIONS

Les morts ont toujours raison, dit-on. A maints égards, ce 24 avril a bien déclenché un enchaînement de phénomènes uniques et de dynamiques phénoménales qu'on peut sans hésiter qualifier d'historiques, dont les effets se sont fait sentir jusqu'au niveau quotidien du panier de la ménagère. Mais on ne peut qu'être impressionné en même temps par une stabilité (ou résilience) dans d'autres données.

Les conclusions de notre analyse ont été formulées entre les problèmes méthodologiques et les doutes conséquents sur des lectures trop mécaniques d'une comparaison des résultats de deux enquêtes différentes. Néanmoins, nous voyons comment la période de la transition, officiellement le début d'une implosion de l'économie congolaise, n'a pas empêché les gens de maintenir leur niveau de dépenses – voire de l'augmenter légèrement. A en croire les données, les Kinois d'aujourd'hui s'habillent mieux et ils mangent mieux qu'en 1986. Une analyse plus fine de l'alimentation nous révèle que ceci est dû d'un côté à une diminution des prix de quelques denrées alimentaires de haute valeur nutritionnelle, d'un autre à un changement des habitudes alimentaires vers une portion plus nutritive. La diminution des prix peut en partie être retracée vers une insertion plus intime de Kinshasa dans l'économie globale – bien qu'en même temps, le manioc soit aussi remplacé par une autre culture nationale, le maïs.

Deuxième fait saillant: bien que dans les moyennes on puisse lire une légère amélioration de la situation, il faut prendre en compte que cette expérience a été vécue de manière de plus en plus inégale. Ici aussi, les données sont difficiles à critiquer, même si nous manquons de détails pour expliquer le pourquoi de cette évolution. Toutefois, une analyse plus fine pour 2004 a révélé à quel niveau les dépenses varient avec des facteurs classiques comme la localisation et le niveau d'instruction du soutien principal du ménage. Ce dernier aspect est surtout impressionnant. On entend parfois dire à Kinshasa que *le français ne se mange pas*, sans doute une réflexion de la dévalorisation des fonctions intellectuelles. Cependant, l'évidence de l'enquête 1-2-3 nous enseigne que si les fonctions intellectuelles avaient disparues, le diplôme garde toutefois sa valeur. Du groupe de soutiens principaux de ménages n'ayant fait que l'école primaire, 56 % étaient classifiés dans le premier sextile, 4 % dans le sixième. Et

du groupe de soutiens ayant fait des études supérieures, aucun cas était classifié comme 'pauvre' et 37 % était classifié comme 'riche'. Notre hypothèse était que, s'il est vrai que le français ne se mange pas, il permet toutefois d'entrer dans d'autres réseaux sociaux et donc d'avancer relativement plus (vite) dans la vie. C'est une hypothèse qui mérite d'être étudiée de plus près, ne fût-ce que parce qu'il y a des conclusions de politique potentiellement importantes à tirer sur ce plan.

Finalement, l'obligation que nous avons de combiner une analyse des résultats avec une critique méthodologique de l'instrument de mesure nous a aussi, en cours de route, renseigné sur d'autres éléments révélateurs de la transition au quotidien. Nous avons vu que Kinshasa s'est placée en tête du peloton sur la liste du PIB (officiel) provincial par habitant, une position en partie empruntée à la défaite d'autres provinces et en partie due sans doute à son accès relativement facile au marché mondial. Toutefois, la capitale maintient sa fonction de pôle d'attraction pour la population de l'intérieur, surtout de la province du Bandundu. Au niveau des ménages, nous avons été frappés par l'effet de l'informalisation de l'économie sur le rôle joué par le chef du ménage. En effet, un tiers des ménages, et plus que la moitié des ménages pauvres, vit principalement des ressources apportées par une autre personne. Ce point aussi mérite des recherches ultérieures, si on ne veut pas estimer la féminisation de la pauvreté à Kinshasa.

Anvers, juin 2006